



Le syndicat étudiant de Paris IV
ageps
 Association Générale des
 Étudiants de Paris Sorbonne
01 40 46 32 27
www.ageps.org
contact@ageps.org

Le bulletin sans concession de l'AGEPS, première organisation étudiante de l'Université Paris IV, octobre 2007, numéro 13

RENTREE UNIVERSITAIRE

**LA "RUPTURE" DU NOUVEAU GOUVERNEMENT POUR L'EDUCATION NATIONALE :
 "CETTE RENTREE, ON VA VOUS PECRESSER LE MAMMOUTH"**

Éditorial

Il ne fallait pas en parler en fin d'année dernière ! Surtout pas ! Le dernier Conseil d'Administration (CA) de notre université pour l'année universitaire 2006/2007 s'était terminé de manière assez scandaleuse : pas de débat autour de la nouvelle loi dite « d'autonomie des universités », dont le projet était pourtant déjà disponible. C'était peut-être prendre le risque d'une mauvaise ambiance pendant la fête de fin d'année...

Mais ce temps là est bien loin. Lors du premier CA pour l'année 2007/2008, le ton a changé du côté de la présidence : il faut désormais faire vite ! Paris IV candidate pour l'autonomie financière renforcée, une nouvelle disposition du CA avec le minimum d'étudiants et d'administratifs, voilà des choses qu'il faut voter sans débat dans l'université, et en urgence s'il vous plaît ! Mais faire vite, c'est mal faire...

Pour le président de notre université, qui appelle de ses vœux depuis longtemps une réforme qui renforcerait son propre pouvoir, il ne faut pas traîner. Il faut dire qu'instaurer un système présidentiel, voir ultra présidentiel, est dans l'air du temps...

Et dans la proposition actuelle de Jean-Robert Pitte, les étudiants sont les premiers visés : de 20% de représentants des étudiants en Conseil d'Administration, nous passons à 11,5% (3 étudiants sur 26 membres). Pourtant, la loi prévoit que nous pouvons être jusqu'à 5. Pour les personnels administratifs, c'est la même chose. Étudiants et personnels sont donc en nombre inférieur aux personnalités extérieures, qui seraient 7 ! Il faut dire qu'elles sont nommées par le Président... Le message semble clair : étudiants et personnels administratifs bloquent la bonne marche de l'université, et doivent en conséquence être relégués dans des instances consultatives.

Évidemment, l'AGEPS a voté contre tout ce qui touchait la mise en place de la loi, et fort heureusement cette proposition n'a pas obtenue la nécessaire majorité absolue des membres en exercice du CA (soit 31 voix sur 60). En effet, un vote comme celui-ci est régi par des règles précises, qui en l'occurrence n'ont pas été respectées.

En tant que Vice-président du Conseil des Études et de la Vie Universitaire (CEVU), je suis chargé avec tous les élus du CEVU de garantir les libertés syndicales des étudiants. Je ne peux donc que m'insurger devant cette proposition, car en l'état, cela montre seulement que, pour le Président, nous n'avons, nous les étudiants, rien à faire en CA. Pourtant, quand on veut travailler pour les étudiants, comme le prétend le Président de notre université, il faut aussi savoir le faire avec eux.

Maxime LONLAS
 Vice-président
 de l'université Paris-Sorbonne

**LOI D'AUTONOMIE DES UNIVERSITES
 ENCORE UNE REFORME QUI RATE SA CIBLE**

Profiter des vacances pour faire passer avec grand bruit une nouvelle loi en l'absence des premiers concernés est cynique mais politiquement efficace : cela permet de couper l'herbe sous le pied à tout le monde. On n'a pas le temps de commencer à débattre que les choses se mettent déjà en place. La loi dite « d'autonomie des universités » est pourtant une catastrophe pour l'université française, et pire encore, elle nous empêche de voir la réalité en face en prétextant régler tous les maux de l'université française.

Au lieu de s'attaquer à ce qui constituent les vrais problèmes de notre système d'enseignement supé-

rieur, le gouvernement préfère en changer la « gouvernance ». Cela signifie la concentration des pouvoirs entre les mains du président, et donc la mise à bas d'une gestion démocratique de l'université, comme c'est le cas depuis 1984. C'est aussi la possibilité de recruter des contractuels sans difficulté, ce qui institutionnalise un corporatisme que le gouvernement dénonce par ailleurs, ainsi que l'ouverture des Conseils d'Administration aux intérêts privés à tous les vents. L'AGEPS se positionne clairement contre la nouvelle loi, et de concert avec différentes organisations étudiantes, en demande le retrait. Cependant, dénon-

cer ne suffit pas. Quels sont donc les vrais problèmes de l'université française ?

Le premier des problèmes de nos universités est sans doute l'échec en premier cycle, qui concerne parfois 50% des étudiants d'une filière. De nombreux étudiants venant de bac professionnels et technologiques arrivent dans une université pour laquelle ils n'ont pas été préparés, alors que les IUT et BTS leurs sont de moins en moins accessibles. Ces étudiants connaissent un plus fort taux d'échec que ceux venus de bac général, et il est urgent de proposer des solutions pour leur permettre de réussir plutôt que de les laisser au bord de la route comme actuellement.

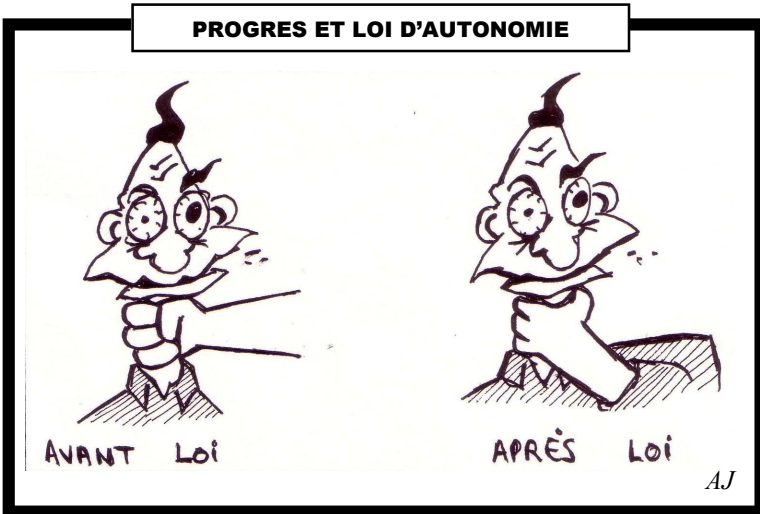
En outre, le budget alloué par l'Etat à un étudiant en université est deux fois moindre que pour un lycéen ou un étudiant en classe prépa. Les statistiques montrent pourtant clairement que l'encadrement réduit fortement le taux d'échec. Il est urgent de doter l'enseignement supérieur de moyens dignes de ce nom, afin de donner aux étudiants un cadre de formation de qualité, autant en terme d'infrastructures que de personnels.

Il faut ajouter à cela la situation sociale des étudiants, qui se dégrade chaque année et devient de plus en plus préoccupante. Le prix des loyers et le coût de la vie ne cessent d'augmenter, et les aides sont loin de suivre. Le résultat, surtout dans le cas des universités parisiennes autour desquelles tout est plus cher qu'ailleurs, est que plus de 800 000 étudiants travaillent pour financer leurs études. Or, le taux d'échec chez les étudiants qui travaillent est de 40% supérieur à la moyenne. Il est urgent de remettre à plat un système d'aides étudiantes hérité de la seconde Guerre Mondiale, et de trouver au sein des universités des solutions autres que les dispenses d'assiduité, qui s'apparentent à une dispense de pédagogie.

Un autre sujet est celui de l'orientation, qui n'est traité aujourd'hui qu'à la marge, à coup de dispositifs inefficaces comme celui dit « d'orientation active », avec lesquels on voudrait nous faire croire que l'orientation pourrait se résumer à un simple avis favorable ou défavorable.

Nous aborderons tous ces sujets plus précisément dans les prochains numéros du Sorbonnard Déchainé, afin de pointer du doigt les problèmes qui n'ont pas été traités par manque de courage et de volonté politique de la part du gouvernement.

Maxime LONLAS



11 200 POSTES D'ENSEIGNANT SUPPRIMÉS EN 2008 DANS LE PRIMAIRE ET LE SECONDAIRE

C'est officiel, la politique de réduction du nombre de fonctionnaires menée par le gouvernement touche de plein front l'éducation nationale. Alors que vient de paraître un rapport de la Commission Européenne fustigeant la lourdeur de la bureaucratie française, la plus lourde d'Europe devant l'Italie, ainsi qu'un rapport ministériel déconcertant sur l'échec à l'école primaire, 11 200 départs à la retraite de professeurs et de professeurs des écoles ne seront pas remplacés. Un vrai séisme dans l'opération de « dégraissage du mammouth », d'autant que la lettre du Président Sarkozy semble plus être à signaler pour son lyrisme que pour la révolution de ses propos.

Or si les postes dans l'enseignement diminuent, cela aura évidemment un impact sur les places aux concours et l'obtention des diplômes. Il faut noter que leur nombre

est en constante baisse. Pour exemple, l'agrégation de Lettres Classiques est passée de 80 postes en 2005, 40 en 2006, et cela passera sous la barre des 20 en 2008. Pour les concours de professeurs d'éducation physique et sportive (EPS), ce nombre est passé au quart d'il y a deux ans, alors que le Président de la République dit vouloir augmenter l'importance de cette matière.

La diminution du nombre de professeurs, dans le même temps que le nombre d'élèves connaît une croissance forte (près de 200 000 nouveaux collégiens), laisse penser à un nouveau concept de l'Éducation Nationale. L'école reste publique, gratuite et obligatoire, mais les cours deviennent de véritables cours magistraux. Les conditions d'enseignement et d'apprentissage deviennent difficiles, contraignant les parents d'élève à choisir des aides à domicile. Deux éléments

sont à souligner : le premier, c'est que ces services emploient majoritairement, voire exclusivement, des étudiants. Ce qui dispense l'éducation nationale de recruter de nouveaux enseignants pour des cours de soutien, qui seraient assurés par des services à domicile privés. Le second point est que ces services sont sujets à des réductions d'impôt. Or, l'impôt, c'est le principal financement des services publics, dont l'éducation. Et s'il y a moins de moyens de financement, le nombre de postes diminue, et donc les concours deviennent plus

élitistes, avec de nouvelles exigences.

La conséquence, c'est une école à deux niveaux, non seulement pour les élèves mais aussi pour les enseignants. Une école officielle obligatoire, avec des professeurs déclarant un cours devant des classes nombreuses, distants des élèves et des parents ; une école facultative supplémentaire, sous couvert de l'aide à domicile, payante et dont la qualité est aléatoire.

Simon VACHERON

La phrase du mois

Encore à propos de la loi d'autonomie des universités, on peut trouver cette phrase dans un rapport du Conseil d'analyse économique du Premier Ministre remis jeudi 13 septembre au gouvernement : « la réforme Pécresse [est] bien timide, même si elle constitue un premier pas vers davantage d'autonomie des universités ». Les conseillers du gouvernement nous expliquent donc qu'il faut continuer à libéraliser l'université, l'ouvrir encore plus aux quatre vents, et aller plus loin encore dans la concurrence entre les établissements. A quand les filières Coca ou Michelin ?

AU FOND DU COULOIR

Dans son nouvel ouvrage, « Stop à l'arnaque du Bac », Jean Robert-Pitte, Président de Paris-Sorbonne, nous dit renoncer « au devoir de réserve qu'il s'imposait jusqu'ici ». On avait pourtant déjà constaté certains écarts, que ce soit sur les blogs d'anti-bloqueurs pendant le mouvement contre le CPE où les étudiants mobilisés étaient traités de « terroristes », ou dans certains journaux comme le *20 minutes* du 25 juin dernier, où les syndicats étudiants étaient taxés de « conservatisme épais ».

L'UNEF ne fera pas campagne contre la nouvelle loi sur l'autonomie des universités. Mieux ! Elle ne semble même pas vouloir faire de véritable campagne d'information. Il faut dire qu'informer les étudiants de cette nouvelle loi sans en demander le retrait ne ferait pas bon effet, puisque le texte va à l'encontre de tous les principes affichés par cette organisation nationale...

De nombreux étudiants ont gardés leurs convictions intactes et souhaitent se mobiliser contre la mise en place de la nouvelle loi. Une Assemblée Générale se tiendra donc en Sorbonne le mercredi 17 octobre, avec un rendez-vous à 12h dans le hall des amphis. Mais une AG n'est de qualité que si le plus de monde peut donner son avis et faire entendre sa voix : n'hésitez donc pas à venir vous aussi.

Selon le président de notre université, l'échec en premier cycle résulterait du faible niveau des étudiants et du manque d'intérêt pour leurs études. C'est un peu faible, tout ça... Et cela vient d'être battu en brèche par un article du journal *Le Monde* du 27 septembre : il semble que le renforcement du tutorat a grandement limité l'échec à l'université de Bretagne-Sud. Alors comme ça, quand on met plus de moyens dans les dispositifs d'encadrement, le taux d'échec diminue ? Peut-être serait-il bon de s'en inspirer...

Comme chaque année, l'AGEPS a aidé de nombreux étudiants lors des inscriptions administratives et des examens de fin d'année ou de la session de septembre. Et comme il faut aussi savoir être positif, nous souhaitons souligner la grande écoute du service de la Scolarité, qui nous a permis de régler nombre de problèmes.

La rentrée, c'est comme le début d'un article. On est assez enthousiaste, on sait ce qu'il faut faire, mais on a un peu d'appréhension face à ce qui débute. On espère que tout se passera bien, tout en se disant qu'il n'y a pas de raison que cela ne soit pas. L'AGEPS aussi a sa rentrée, et quelle rentrée, avec une série de projets, tous aussi ambitieux les uns que les autres.

La vie étudiante à Paris IV est un des principaux points faibles de l'université. L'éclatement de ses sites n'en facilite pas le développement. Ainsi l'AGEPS a-t-elle l'intention de se faire l'écho, en tant qu'association étudiante, des initiatives étudiantes, sans pour autant délaisser son activité syndicale. Cela se traduira par la création d'un nouveau journal et un travail en lien avec le Fond de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes

LES PROJETS DE L'AGEPS POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2007/2008

(FSDIE), afin que les associations culturelles déjà existantes (elles sont plus de 50!) puissent être connues de tous les étudiants de Paris-Sorbonne. Nous organiserons aussi des bourses aux livres, lors desquelles tous les livres que vous souhaitez vendre par notre intermédiaire seront les bienvenus. Cela devrait aussi permettre d'éviter à nombre d'entre nous de payer les ouvrages nécessaires à nos études au prix fort.

Soucieux des enjeux extérieurs à l'université, l'AGEPS souhaite participer aux manifestations internationales, telle

la Semaine de la Solidarité Internationale, en faisant connaître aux étudiants des associations d'aide au développement. Nous sommes de même désireux d'organiser des débats entre étudiants, portant entre autres sur ce type de sujet. La journée de lutte contre le SIDA fait aussi partie des priorités de l'AGEPS.

L'université Paris IV est une université où l'information a parfois du mal à passer entre les étudiants, l'administration et les professeurs. Ainsi, pour y remédier, l'AGEPS a pris l'initiative de créer un site internet, (www.etudiants-paris4.fr), sur

lequel seront disponibles des informations de premier plan, comme les démarches administratives à suivre pour les boursiers, les règlements des examens et, plus audacieux, l'annonce de l'absence de professeurs.

Comme je le disais plus haut, si nous donnons un petit coup de pouce à la vie étudiante, nous avons avant tout un rôle syndical. Celui-ci se traduit par la mise en place régulière de campagnes d'information sur l'actualité étudiante et les problèmes propres à notre université. Comme à l'habitude, nous serons présents pour répondre aux problèmes administratifs que vous pourrez rencontrer ainsi que durant les examens pour informer chacun d'entre vous de ses droits. Dans la continuité, avec une présence quotidienne sur les différents sites de Paris IV et une présence dans les différents conseils de l'université, nous vous informerons de tout ce qui se passe le plus régulièrement possible, via Internet, mais surtout par LE journal de l'AGEPS, le Sorbonnard Déchainé que vous tenez dans vos mains, toujours sans concession et aussi engagé.

Évidemment je n'ai pas pu tout dire ici, et l'AGEPS a encore d'autres projets. Cependant, rien n'existera sans l'aide de tous. Donc n'hésitez pas à venir nous voir si vous avez des propositions ou simplement l'envie de nous aider!

Simon VACHERON

* En ligne dans les prochains jours.

CONSEIL D'ADMINISTRATION LE PREMIER CONSEIL DE L'ANNEE DONNE LE TON

L'ordre du jour du Conseil d'Administration (CA) du 28 septembre dernier était chargé, et par deux fois, la toute nouvelle loi dite « d'autonomie des universités » était abordée. C'est la lettre de cadrage budgétaire qui l'a introduite ; et c'est fatigué par plus de trois heures de conseil que les membres du Conseil d'Administration ont abordé le dernier point, de loin le plus important : la composition du futur CA. A la déception de certains, toutes les questions les plus techniques et autres décisions entre les deux n'ont rien enlevé à la vivacité du débat.

Les sujets moins « polémiques » concernaient par exemple les vacances et la transformation des postes enseignants ou l'élection des représentants étudiants aux conseils des bibliothèques de la Sorbonne, Sainte-Genève et Sainte-Barbe – d'ailleurs chaque organisation syndicale y est présente – ou encore la modification des statuts des UFR de Géographie et de Littérature française et comparée.

Le vote de la lettre de cadrage budgétaire était décisif : notre Président souhaitait que l'université de Paris IV applique au plus vite l'autonomie financière renforcée, alors que celle-ci était absolument facultative, et comptait la faire passer par le biais de cette lettre. C'était un « engagement

politique à prendre » selon Jean-Robert Pitte. Cela donnera donc plus de pouvoir pour recruter professeurs et personnels Iatos contractuels (et donc précaires). Cette application a été votée... à quatre voix près.

C'est en fin de conseil que la composition du futur Conseil d'Administration a été abordée. Les membres du conseil (au nombre de 60) devaient se prononcer sur la proposition de composition du nouveau CA faite par notre président, à savoir trois étudiants, deux personnels Iatos, 14 professeurs et maîtres de conférence, ainsi que sept personnalités extérieures, nommées par le président. Petit calcul : 21 000 étudiants = 88% de la population de Paris IV ; 3 sièges sur 26 = 11,5% des membres du CA. Monsieur le Président, revoyez votre copie!

Il faut savoir que la loi permet de voter pour un CA comptant jusqu'à 5 étudiants et 3 Iatos (ce qui revient à un pourcentage d'étudiants à peu près équivalent à la composition actuelle). La proposition qui aurait donc dû être faite est celle d'un CA à 29 membres : 14 professeurs, 5 étudiants, 3 Iatos et 7 personnalités extérieures. Mais le Président a décidé d'utiliser la loi pour faire la proposition la plus scandaleuse possible.

Mathilde MERAU et Claire AMIOT



Zone d'info Dates à retenir

Le 11/10 à 20h30, Amphithéâtre Richelieu, Chœur et Orchestre de Paris-Sorbonne, Musique de chambre par le TRIO CAPPÀ.

Le 12/10, 20h30, Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, THÉÂTRE DÉMODOCOS, Antigone de Sophocle.

Le 15/10 à 20h30, Amphithéâtre Richelieu, Le roi de meurtre d'Eugène IONESCO.

Le 18/12 à 20h30, Amphithéâtre Richelieu, Sépharabesques, concert de musique traditionnelle judéo-espagnole et arabo-andalouse.

Le 23/10 à 20h30, Amphithéâtre Richelieu Soirée hongroise, Concert de l'ensemble hongrois KALÁKA.

Le 25/10 à 20h30, Amphithéâtre Richelieu, Chansons françaises en Sorbonne avec Daniel LAVOIE, Marc HAVET, ARBON et UZTAGLOTE.

Le 29/10 à 20h30, Amphithéâtre Richelieu, Récital de piano avec Nina BARKALAYA.

Le 30/12 à 20h30, Amphithéâtre Richelieu, concert « Autour de l'alto », Jean-Baptiste LHERMELIN et Aurélie LOPEZ vous racontent...

Bien d'autres dates culturelles sont prévues en Sorbonne durant le mois d'octobre et tout l'année. Pour les consulter : <http://www.paris-sorbonne.fr/fr/spip.php?article5705> ou aller directement au service culturel : en Sorbonne, escalier I, rez-dechaussée.

Le syndicat étudiant de Paris IV
ageps

01 40 46 32 27

www.ageps.org
contact@ageps.org

Première organisation étudiante de Paris IV, l'AGEPS dispose de nombreux élus dans les différents conseils d'UFR et, jusqu'à aujourd'hui, de 8 élus dans les conseils centraux de Paris IV. En tant qu'étudiants, nous travaillons chaque jour à ce que notre voix à tous soit prise en compte dans la gestion de la fac.

Rejoignez-nous!

Nos locaux:

SORBONNE: salle E660bis, cour Cujas, à côté du service des bourses

MALESHERBES: salle 113, premier étage

CLIGNANCOURT: salle 303, RDC, à gauche en sortant des amphis

Le Sorbonnard Déchainé:

Directeur de publication: Maxime LONLAS, Rédactrice en chef: Claire AMIOT, Comité de rédaction de ce numéro:

Mathilde MERAU, Alexandrine NANCY, Simon VACHERON,

Dessin: Julien AUVERT, Maquette: Xavier HENRY